

Le moulin à marée de St Just Luzac : toute l'ingéniosité de nos aïeux.



Malgré une météo incertaine, notre groupe de 23 personnes a profité d'un bel après-midi de printemps pour découvrir ce moulin restauré depuis quelques années pour valoriser les savoir-faire anciens pratiqués aux abords de la SEUDRE.



Notre guide du jour Carole Teillet, a présenté cet ensemble de marais salés mais aussi d'eaux douces de 150 Ha qui est situé sur la commune de Saint Just Luzac. Son rachat par le Conservatoire du Littoral qui en a délégué la gestion à la communauté de communes de Marennes Oléron, lui assure protection et pérennité.

Le moulin à marée date du XIIème, restauré plusieurs fois, il est relié à la Seudre par le chenal du Lindron. Il est en état de fonctionnement, mais seulement dans un but éducatif et démonstratif ; ce travail de mémoire permet de caractériser la vie dans les marais durant une très longue période jusqu'à ce que la révolution industrielle du 19 ème siècle supplante ces moyens traditionnels. Ce sont des moines, qui aux XI, XIIèmes siècles, ont creusé ces chenaux, marais salants et réalisé les moulins en gage de la sauvegarde des âmes des

seigneurs régnant sur ces territoires. C'est grâce à ce travail, que nous pouvons encore aujourd'hui profiter de ce milieu humide très riche en diversité animale et végétale.



Le meunier qui habitait son moulin, assurait toutes les fonctions. Tout d'abord un peu de technique, un réseau de chenaux permet d'alimenter en eau de mer des bassins à marée haute, notamment lorsque les coefficients sont supérieurs à 70 (marées de vives eaux). Un bassin principal situé derrière le moulin, le monard, sert de réserve d'eau (l'eau peut entrer mais ne peut en sortir). Lorsque la hauteur d'eau est suffisante et que la marée s'est retirée du chenal, on ouvre la porte du moulin, l'eau s'y engouffre et le meunier règle le débit d'eau par la vanne principale, pour entraîner la roue du moulin à une vitesse convenable (ni trop rapide, ni trop lente).



Ensuite tout un système d'engrenages en bois dur (chêne, acacia) appelés rouet, lanterne, permet l'entraînement de la meule de pierre dure, préparée par le meunier (striures circulaires) pour permettre l'écrasement des grains de blé (fendre, curer, broyer) et l'évacuation de la farine et des résidus.

La farine et l'enveloppe du grain (son, coque) sont séparés dans le tamis rotatif et évacués par gravité dans une trémie trieuse.



Le meunier alimente la meule en grain, et conditionne la farine en sacs, ainsi que le son et l'enveloppe. Tant que l'eau est présente, le moulin tourne et l'activité est intense ! pas de cadrons à surveiller, le moulin se mène à l'oreille le ronronnement fait savoir que tout se passe bien...

Le sel des marais salants génère un véritable flux économique; le moulin est un lieu propice aux échanges (ventes, troc) de denrées (blé, farine). On y trouve même des pierres de lest utilisées dans la construction. Le bassin permet la pêche en casiers, les terres voisines, l'élevage de bovins, d'ovins, de volailles, ce qui rend le moulin très autonome.

Les abords du moulin sont caractérisés par une végétation spécifique des milieux salés : soude arbustive, obione, salicorne, moutarde sauvage.



Le bassin d'élevage des poissons attire les cormorans qui profitent de l'aubaine.



Pour terminer la visite du moulin, rien de tel que de le regarder fonctionner, aussi en attendant une période active, profitons de la maquette opérationnelle.



Merci à Carole qui nous a convaincus de revenir, ses explications et ses réponses aux nombreuses questions ont ravi notre groupe.

Pour terminer ce bel après midi, un coup d'oeil aux alentours s'impose : cygnes, canards, mais aussi une magnifique héronnière où hérons cendrés, aigrettes et hérons garde-boeufs cohabitent. Un véritable spectacle vivant !



A vos agendas pour notre prochaine sortie !